

Inscriptions

Le prix est de **190 fr.** pour deux jours, **100 fr.** pour une journée (étudiants, bénéficiaires AI, demi-tarif). Réduction sur demande pour les personnes ayant un petit budget et les groupes de plus de quatre participants.

Une facture vous parviendra dès réception de votre inscription. Merci de l'acquitter avant le congrès et de présenter un récépissé à l'entrée. En fin d'année, les actes du congrès seront disponibles sous forme électronique (PDF).

Pour s'inscrire: Graap-Fondation, rue de la Borde 25, case postale 6339, 1002 Lausanne, congres@graap.ch, tél. 021 643 16 00, www.graap.ch/congres.

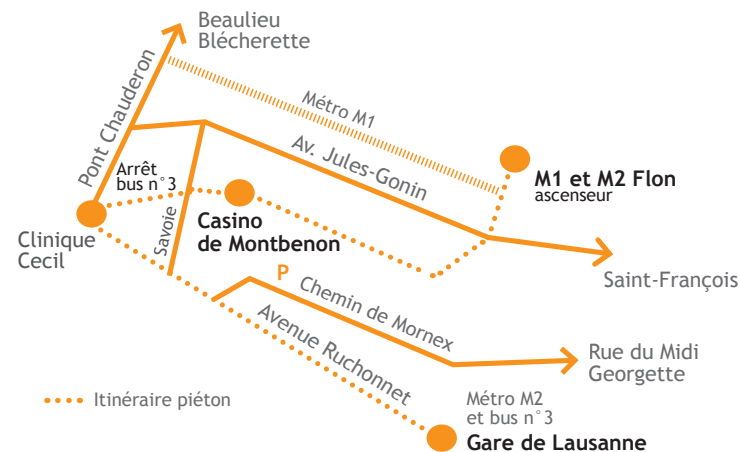
A midi, l'équipe du Grain de Sel (restaurant du Graap-Fondation) propose de la petite restauration à la salle des fêtes.

En cas de forte affluence, le congrès sera diffusé sur écran dans une salle annexe.

Pour les malentendants, la salle est sonorisée et dispose d'une boucle magnétique.

SO{PSY

Congrès reconnu pour 12 crédits de formation continue en psychiatrie-psychothérapie par la section romande de la Société suisse de psychiatrie sociale.



Magazine «Diagonales»

Retrouvez le dossier sur la contrainte dans le magazine romand de la santé mentale «Diagonales» de mars-avril 2019.

www.graap.ch

Conseil scientifique

Dea Evêquoz-Wälti

Psychanalyste et enseignante

Fabienne Furger

Chargée de projet, Graap-Fondation

Christopher Hasler

Psychiatre, Unité Psychiatrie et migrants, DP-CHUV

Marie Israël

Responsable du secteur Communication et développement communautaire, Graap-Fondation

Richard Joray

Directeur du Département de l'action sociale, Graap-Fondation

Yasser Khazaal

Professeur de psychiatrie, Université de Genève, Faculté de médecine; chercheur associé, Institut universitaire en santé mentale, Montréal; vice-président de la SSPS, Société suisse de psychiatrie sociale

Annick Kosel

Directrice générale dès le 1^{er} février 2019, Graap-Fondation

Jean-Dominique Michel

Secrétaire général, Pro Mente Sana - Association romande

Stéphane Morandi

Médecin cantonal adjoint et médecin responsable de l'Unité de psychiatrie mobile, Service de psychiatrie communautaire, DP-CHUV

Florence Nater

Directrice de la Coraasp

Frédéric Vuissoz

Chef de l'OCTP, Office des curatelles et tutelles professionnelles

Phyllis Wieringa

Art-thérapeute

Jean-Pierre Zbinden

Directeur général, Graap-Fondation

Partenaires



30^e Congrès
du Graap-Fondation

Maladies psychiques
et contrainte

Pour protéger qui?

8 et 9 mai 2019
Casino de Montbenon - Lausanne

Tél. 021 643 16 00
congres@graap.ch
www.graap.ch



Maladies psychiques et contrainte Pour protéger qui?

Les P(L)AFA, l'usage des chambres de soins intensifs et les traitements forcés sont trois des illustrations les plus marquantes de la contrainte en psychiatrie. Avec des incidences directes et douloureuses pour les personnes qui subissent ces pratiques, mais aussi pour les proches et les personnes qui mettent en œuvre ces mesures.

Il n'est pas rare que des personnes mises sous P(L)AFA disent que le plus difficile n'a pas été la mesure elle-même mais les relations ou l'absence de relations humaines avec le personnel de soin ou d'accompagnement.

Il y a 5 ans, notre congrès avait abordé le nouveau droit de protection de l'adulte et de l'enfant. Quels regards poser sur la situation actuelle de l'usage de la contrainte dans les cantons romands?

Comme tous les deux ans, grâce à la collaboration de la CORAASP (Coordination romande des associations d'action pour la santé psychique) et de ses membres, cette édition donnera la parole aux participants d'ateliers citoyens qui se sont réunis dans chaque canton romand avant le congrès et qui partageront avec nous le fruit de leurs échanges.

L'usage de la contrainte sur les personnes concernées par la maladie psychique suscite le débat depuis de nombreuses années. Dès leur création, les associations de la CORAASP ont milité pour la contrer. Un combat qui s'est

avéré payant puisque son utilisation a beaucoup évolué au cours de ces dernières décennies. Il n'en reste pas moins que la contrainte est encore bien présente en psychiatrie et qu'elle fait toujours l'objet de controverses.

Quelle société voulons-nous? Comment gérer les tensions entre liberté et risque zéro, entre assistance à personne présentant un danger pour elle-même ou pour les autres et mesure de contrôle social? Jusqu'où acceptons-nous des expressions parfois étonnantes ou dérangeantes dans notre conception de la vie en collectivité?

Ces tensions traverseront les différentes interventions de ce congrès où s'exprimeront des travailleurs sociaux, des personnes atteintes dans leur santé psychique, des médecins, des proches, des soignants, des pairs praticiens en santé mentale, etc.

Les questions de santé mentale nous concernent tous, que ce soit en termes de prévention ou de soins. En effet, environ une personne sur deux souffre d'un problème psychique à un moment de sa vie¹.

Nous vous invitons à ces deux jours de réflexion.

Jean-Pierre Zbinden
Directeur général du Graap-Fondation

¹ Observatoire suisse de la santé (Obsan), bulletin 5/2017, page 1.

Mercredi 8 mai 2019

- 08 h 30 **Accueil**
Intermède musical avec Daniel Perrin et Pascal Schopfer, pianistes
- 09 h 00 **Allocution de bienvenue**
Pierre Chiffelle, président du conseil du Graap-Fondation
- 09 h 20 **Peut-on concilier protection et contrainte?**
Elisabeth Sturm, paire praticienne en santé mentale et juge assesseur auprès du Tribunal de protection de l'adulte et de l'enfant, Genève
- 10 h 10 **Présentation des Ateliers citoyens / La parole aux personnes concernées**
Florence Nater, assistante sociale HES, directrice de la Coraasp, Coordination romande des associations d'action pour la santé psychique
- 10 h 30 **Pause**
- 11 h 00 **Ateliers citoyens / La parole aux personnes concernées**
- 11 h 35 **Privation de liberté: l'éclairage de la Commission nationale de prévention de la torture (CNPT)**
Dre Corinne Devaud Cornaz, membre de la CNPT, docteure en psychiatrie et psychothérapie (SSPP)
- 12 h 30 **Pause de midi**
- 14 h 00 **Usage de la contrainte en psychiatrie: perspective historique**
Dr Vincent Barras, médecin, historien, directeur de l'Institut des humanités en médecine, professeur ordinaire à l'Unil
- 15 h 00 **Pause**
- 15 h 30 **Ateliers citoyens / La parole aux personnes concernées**
- 16 h 10 **Au secours, on veut m'aider!**
Claude Seron, éducateur spécialisé, psychopédagogue, intervenant social et familial, formateur
- 17 h 15 **Fin**

Jeudi 9 mai 2019

- 08 h 30 **Accueil**
Intermède musical avec Daniel Perrin et Pascal Schopfer, pianistes
- 09 h 00 **De la contrainte et du lien / Rôles de la police**
Christian Pannatier, chef de la division Proximité, partenariats, multiculturalité de la Police de Lausanne
- 09 h 45 **Droit de protection de l'adulte en vigueur depuis 2013: état des lieux**
Shirin Hatam, titulaire du brevet d'avocat, conseillère juridique de Pro Mente Sana - Association romande
Jean-Dominique Michel, secrétaire général de Pro Mente Sana - Association romande
- 10 h 30 **Pause**
- 11 h 00 **Ateliers citoyens / La parole aux personnes concernées**
- 11 h 40 **Quel rôle pour les proches?**
Groupe de proches Maladie psychique et prison
- 12 h 30 **Pause de midi**
- 14 h 00 **Ateliers citoyens / La parole aux personnes concernées dans les foyers**
- 14 h 20 **Pouvoir et souffrance du soignant**
Dr Stéphane Morandi, psychiatre, médecin associé, Unité de psychiatrie mobile DP-CHUV, et médecin cantonal adjoint
Benedetta Silva, psychologue chargée de recherche, Section de psychiatrie sociale DP-CHUV
- 15 h 15 **Pause**
- 15 h 45 **Peut-on apprendre de l'histoire pour agir aujourd'hui?**
Christel Gummy, historienne, directrice de recherche, Commission indépendante d'expert-e-s (CIE) internements administratifs, Berne
- 16 h 25 **Première du film Plans Fixes consacré à Madeleine Pont, fondatrice du GRAAP**
Tourné le 5 octobre 2018 à Forel (Lavaux).
Interlocuteur: Jérôme Galichet.
- 17 h 30 **Apéritif**

Les conférences sont toutes suivies d'un temps de questions.